

Les services aux Canadiens et les relations bilatérales continueront d'être assurés par des agents diplomatiques en poste dans les pays voisins. Des consuls honoraires seront également nommés selon les besoins et les possibilités.

Les réductions de personnel toucheront une cinquantaine de Canadiens et une centaine d'employés recrutés sur place. Elles permettront d'économiser environ 10 millions \$ par année.